

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et
du Management de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-HERBLAIN

Par arrêté préfectoral n° 2013/ICPE/33 en date du **18 FEV. 2013** une enquête publique est ouverte à la mairie de SAINT-HERBLAIN, 9, rue de Charente, pendant une période de 32 jours du 18 mars 2013 au 18 avril 2013 inclus, portant sur la demande présentée par la S.A.S LBC NANTES en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter de nouveaux stockages de produits liquides (huiles usagées, eaux souillées et engrais liquides) sur le site de SAINT-HERBLAIN, 103, quai Emile Cormerais.

Cet établissement est soumis à autorisation sous les numéros 1434 1° a, 1520 1°, 1611 1°, 1630 B 1°, 2175 1°, 2718 1° et à déclaration sous les numéros 1432 2° b, 2915 2°, 2910 A 2° de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Gérard JOUSSEAUME, exploitant maraîcher en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Madame Christiane HUCHET, technicienne territoriale, chef au service de l'urbanisme de la Ville de Nantes, en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de SAINT-HERBLAIN, 9, rue de Charente, les observations du public aux dates et heures ci-après :

- lundi 18 mars 2013	de 9 H 00 à 12 H 00
- mercredi 27 mars 2013	de 14 H 00 à 17 H 00
- jeudi 4 avril 2013	de 9 H 00 à 12 H 00
- vendredi 12 avril 2013	de 14 H 00 à 17 H 00
- jeudi 18 avril 2013	de 14 H 00 à 17 H 00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant l'étude d'impact et les avis obligatoires des autorités administratives, notamment environnementale. Il pourra formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de SAINT-HERBLAIN, 9, rue de Charente, aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie de SAINT-HERBLAIN, 9, rue de Charente.

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.pref.gouv.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de SAINT-HERBLAIN pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet peut être demandée auprès de la S.A.S LBC NANTES.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet assortie de prescriptions d'exploitation ou un refus.